



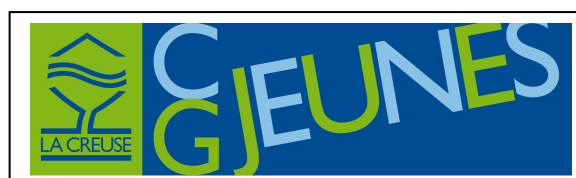
CONSEIL GENERAL DE LA CREUSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL GENERAL DES JEUNES SEANCE D'INSTALLATION

Mercredi 21 novembre 2012



CGJ, 10^{ème} édition

Une mesure du Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille

Le 26 avril 2002, l'Assemblée départementale approuvait le Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille. Ce document, fruit d'un travail de concertation entre les services du Conseil Général (Pôle Solidarités) et l'ensemble des composantes associatives du département, englobe les questions de prévention, d'aide à la parentalité et de la jeunesse, en intégrant les spécificités creusoises liées à la dispersion de l'habitat et à l'isolement. Et parce que l'intégration sociale passe aussi par la citoyenneté, l'une des mesures importantes du Pôle Jeunesse a été la création d'un Conseil Général des Jeunes.

Ce projet s'est mis en place avec le soutien actif de l'Education Nationale. Dans chaque collège creusois, un référent a été désigné (principal, conseiller principal d'éducation ou professeur), afin de soutenir l'action et servir de relais entre les jeunes, les établissements scolaires et le Conseil Général. Créé à la rentrée 2003-2004, le Conseil Général des Jeunes est renouvelé à chaque rentrée.

Un apprentissage de la démocratie locale

Avec l'installation du Conseil Général Jeunes de la Creuse à la rentrée scolaire 2003-2004, le souhait des élus creusois était de mettre en place un lieu d'expression et d'action pour la jeune génération, en lui donnant les moyens d'être entendue et de voir certaines de ses propositions suivies d'effets. Il s'agit ainsi de rapprocher les jeunes des décideurs locaux, de leur permettre de participer à la rénovation de la démocratie locale et de devenir des citoyens actifs, au présent comme au futur.

Une représentation modifiée en 2010

Le règlement prévoit l'élection de 2 conseillers généraux jeunes (1 titulaire, 1 adjoint) par collège. Jusqu'à la rentrée 2010-2011, le tandem titulaire – suppléant de chaque collège était constitué d'un élève de 3ème (titulaire) et d'un autre de 4ème (suppléant).

Malheureusement, la plupart des manifestations organisées par le Conseil Général des Jeunes ont lieu au printemps, soit à la période durant laquelle les élèves de 3ème préparent l'examen du brevet des collèges. Afin que le Conseil Général des Jeunes ne constitue pas une activité handicapante pour leur scolarité, il a donc été décidé de modifier le tandem titulaire – suppléant, ce qui a nécessité une évolution sur deux années scolaires. Depuis, chaque collège sera représenté par un tandem constitué d'un élève de 4ème (titulaire) et d'un autre de 5ème (suppléant).

Par ailleurs, depuis la rentrée 2006-2007, le Conseil Général des Jeunes s'articule en trois commissions thématiques : commission Solidarité, commission Environnement, commission Education, Culture et Sports.

La nouvelle équipe (liste jointe ci-après) issue des élections qui se sont déroulées dans les collèges creusois depuis la rentrée scolaire compte 39 membres : 20 titulaires (classes de 4^{ème}) et 19 suppléments (classes de 5^{ème}), un établissement n'ayant pas pu élire de suppléant (collège Notre Dame).

Une action reconnue

Plusieurs distinctions déjà

L'action conduite par les différentes générations du Conseil Général des Jeunes est aujourd'hui reconnue. Pour preuve, le prix départemental du civisme, attribué en 2008 par la délégation départementale de l'Ordre National du Mérite, ainsi que le témoignage de reconnaissance national marqué par cette même institution.

Le Conseil Général des Jeunes a également concouru et ont été nominés aux Trophées Eco Actions organisés par l'association des Eco Maires. Ces trophées récompensent les initiatives prises dans le domaine de l'environnement et de la citoyenneté.

Le Territoria de bronze 2012

Les élus juniors de la Commission Environnement ont été récompensés, le 7 novembre dernier, par la remise du Prix Territoria de bronze 2012 pour leur action de sensibilisation à la protection des abeilles. Le Prix Territoria est organisé par l'Observatoire National de l'Innovation Publique. La cérémonie a eu lieu dans les salons de la Présidence du Sénat.

L'action conduite par les jeunes élus creusois visait à faire connaître la situation préoccupante des abeilles, à faire prendre conscience des dangers constants pour les insectes pollinisateurs de l'activité humaine (agriculture intensive, pollution chimique, etc.), mais à proposer des solutions innovantes, avec notamment l'installation d'une ruche en milieu urbain.

Cette action s'est déroulée en deux phases. Pendant la première (novembre 2011-avril 2012), les élus du CGJ ont participé à une opération d'assemblage de trois ruches, se sont informés sur le fonctionnement d'une ruche et ont préparé la Fête des Abeilles. La seconde phase (mai-juin 2012) a consisté à travailler le sol destiné à recevoir une ruche qu'ils ont confectionnée, en transformant la pelouse d'un site urbain du Conseil Général en prairie semée de plantes mellifères. Ils ont aussi assuré l'animation de la Fête des Abeilles, qui a eu lieu le 2 juin 2012, à l'étang des Landes.

Ce projet a pu être conduit grâce au partenariat de plusieurs services du Conseil Général et a des intervenants extérieurs (un apiculteur et l'association Apis Culture). Sa reconnaissance au niveau national est une récompense pour les élus juniors de la promotion 2011-2012, mais aussi un encouragement à innover pour leurs successeurs.